

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

Mairie d'Ussel Département de la Corrèze Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 27 Nombre de pouvoirs : 2

Le douze avril deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 27 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE; Mme Maryse BADIA; M. Gille BARBE; Mme Nicole BERTHON; Mrme Chrystèle BOYER; M. Michel BUCHE; M. Tony CALLA; M. Tony CORNELISSEN; M. Patrick COURTEIX; M. Pierrick CRONNIER; Mme Sandra DELIBIT; M. Sébastien DEVALLIERE; M. Yoann FIANCETTE; M. Jean-Pierre GUITARD; Mme Mady JUNISSON; Mme Marilou PADILLA-RATELADE; M. Philippe PELAT; M. Michel PESTEIL; M. Bruno RAYNAUD; Mme Sophie RIBEIRO; Mme Tessa SAUBESTY; M. Jean-Marc SAUVIAT; M. Adrien SEIXAS; Mme Françoise TALVARD; Mme Patricia TILLET; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 2 membres du Conseil Municipal :

Mme Martine PANNETIER à M. Jean-Pierre GUITARD et Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro:

DL20230412-016

Matière:

7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet:

BUDGET ANNEXE DE L'EAU - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF « 2023 »

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 28 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix Contre (M. Patrick COURTEIX, M. Pierrick CRONNIER, M. Yoann FIANCETTE, Mme Françoise TALVARD, Mme Patricia TILLET et Mme Elisabeth VENTADOUR) et 23 voix Pour, approuve le budget primitif du budget annexe de l'eau de l'année « 2023 », comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Dépenses				Recettes						
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant					
011	Charges à caractère général	535 496,29 €	70	Produits des services	2 435 950,60 €					
012	Charges de personnel	150 000,00 €	74	Dotations et participations	60 000,00 €					
014	Atténuations de produits	182 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	10,00 €					
65	Autres charges de gestion courante	1 185 000,00 €	77	Produits exceptionnels	53 589,29 €					
66	Charges financières	214 000,00 €	78	Reprise sur provisions et dépréciations	27 474,70 €					
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	26 795,99 €					
68	Dotations aux provisions et dépréciations	27 474.70 €								
002	Déficit antérieur reporté	4 626,11 €								
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	285 223,48 €								
TOTAL des dépenses de fonctionnement 2 603 820,58 €				TOTAL des recettes de fonctionnement	2 603 820,58 €					

SECTION D'INVESTISSEMENT									
Dépenses				Recettes					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant				
16	Emprunts et dettes assimilées	470 000,00 €	001	Excédent d'investissement reporté	237 514,80 €				
20	Immobilisations incorporelles RAR	18 719,38 €	16	Emprunts et dettes assimilées	1 880 319,09 €				
21	Immobilisations corporelles	110 658,00 €	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	284 965,48 €				
23	Immobilisations en cours	1 776 626,00 €							
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	26.795,99 €							
TOTAL des dépenses d'investissement 2 402 799,37 €				TOTAL des recettes d'investissement	2 402 799,37 €				

Fait en Mairie d'Ussel, le 12 avril 2023

Accusé de réception en préfecture 019-211927504-20230412-DL20230412-016-DE Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023 Date de mise en ligne : 14/04/2023 Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE